

APPEL À CANDIDATURES POUR PARTICIPER À LA DEUXIÈME ÉDITION DE "LA RENCONTRE"

RENCONTRE ARTISTIQUE DÉPARTEMENTALE INTER-ÉTABLISSEMENTS

Vous êtes enseignant-es et vous encadrez une pratique artistique auprès d'une classe ou d'un groupe dans votre établissement sur des temps d'enseignements obligatoires, optionnels, dits « rares » ou sur les temps péri-scolaires ? Vous souhaitez participer à une journée d'échanges et de découvertes de pratiques artistiques de collégien·nes et lycéen·nes ?

La Rencontre offre un espace de visibilité, d'échanges entre jeunes, sur leurs apprentissages et pratiques artistiques au sein de leurs établissements : des lieux d'exposition à la scène de théâtre, un parcours organisé permet aux jeunes d'être tantôt médiateur·trices ou acteur·trices de leurs travaux, tantôt spectateur·trices.

Retour sur la première édition :

<https://www.addagers.fr/2023/05/retour-sur-la-rencontre/>

<https://www.addagers.fr/2023/02/la-rencontre/>

Suite à une réunion à l'Adda invitant à une réflexion collective sur les pratiques artistiques des élèves de collèges et lycées inscrits dans les enseignements rares, « traditionnels » ou sur les temps péri-scolaires, l'idée d'organiser une journée de présentation de travaux en cours, entre jeunes et équipes enseignantes encadrantes, a émergé.

Quelques mois plus tard, ce moment de rencontre a eu lieu : le jeudi 20 avril 2023 à l'Adda, aux Cordeliers, à Memento et au théâtre d'Auch, où 3 expositions, 4 extraits de pièces de théâtre, 3 textes de slam et un concert ont été présentés. 7 établissements ont participé, 8 groupes de 10 à 22 élèves :

- Lycée Agricole Valentées de Mirande
- Lycée Maréchal Lannes de Lectoure
- Collège Salinis à Auch
- Lycée Alain Fournier de Mirande
- Collège Jean Rostand – site d'Eauze et de Cazaubon
- Collège Carnot à Auch
- Lycée Pardailhan



Pré-requis et engagements pour participer :

- Le groupe doit bénéficier de **l'accompagnement d'un-e artiste professionnel-le**, pour mener à bien son projet avec l'appui d'un regard extérieur spécialisé.
- **Pouvoir s'engager à présenter un travail en cours de réalisation en avril/mai**, n'excédant pas 10 minutes pour la partie spectacle vivant, sans besoin technique spécifique autre que la scène, un plan de feu « de base » et une bande son sur clef USB ou en autonomie sur bluetooth et enceinte. Pour les groupes de musique en live, les instruments et le système d'amplification sont à la charge des établissements scolaires. Pour une exposition, les éléments doivent pouvoir être transportés par vos soins depuis votre établissement.
- À partir d'octobre 2023, quand votre participation au projet sera validée => Réserver l'offre **La Rencontre proposée par l'Adda sur le PASS CULTURE offres collectives** : une participation de **15€ par élève** sera demandée, pour une **participation forfaitaire à la journée et une sortie permettant aux élèves d'être spectateur-trices sur une proposition artistique professionnelle** (spectacle/exposition). Cette sortie sera choisie en concertation avec l'Adda. **Les frais de déplacement sont à la charge de l'établissement.**

➔ **À noter** : si un nombre important de candidatures nous parvenait, la manifestation pourrait durer 2 jours plutôt qu'un seul cette année, chacun sur une localité différente du Département. **L'Adda pourra se trouver contrainte de ne pas répondre favorablement à toutes les candidatures si elles étaient trop nombreuses.**

Calendrier :

- Réception des candidatures jusqu'au **10 septembre 2023**
- Première réunion d'information deuxième quinzaine de septembre 2023
- Une réunion de travail en novembre 2023, une réunion de calage en début d'année 2024, une dernière réunion logistique et organisationnelle un mois avant la manifestation
- **La Rencontre le JEUDI 23 mai 2024** (et si une deuxième journée est nécessaire le **JEUDI 16 MAI 2024**).

Ce projet bénéficie du soutien du Conseil départemental du Gers et de la DRAC Occitanie dans le cadre de la Convention de généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle

Pour tous renseignements ou souhait de participation merci de contacter Lucile Debaye, chargée de mission pour l'ADDA du Gers - ldebaye.addagers@gers.fr - 05 62 67 47 39

Pour s'inscrire, transmettre avant le 10 septembre le formulaire prévu à cet effet.

